

ATLAS TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



ÉTUDIANTS

APPRENTIS

STAGIAIRES

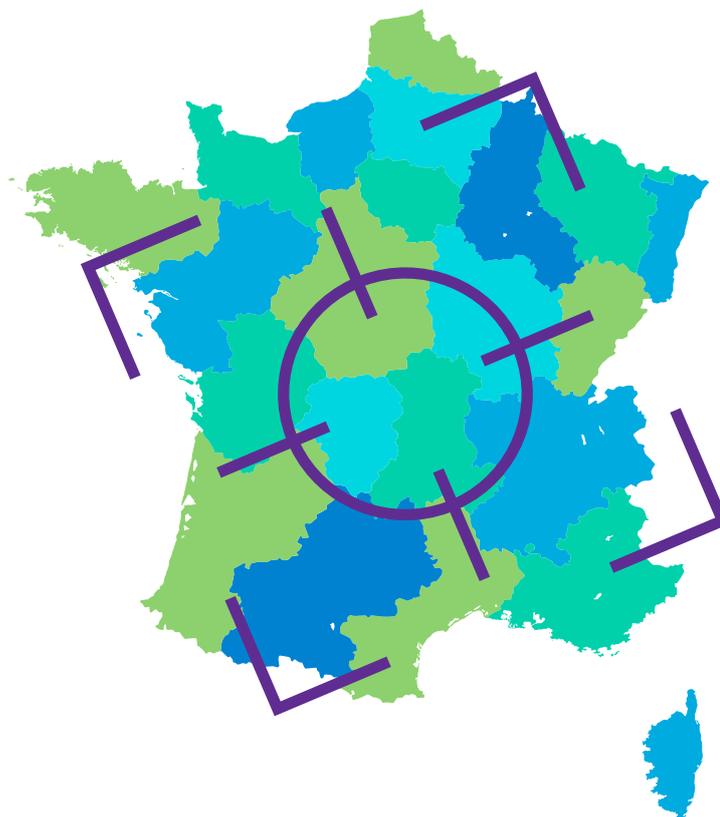
CHERCHEURS

ÉLÈVES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

PERSONNELS
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

RAPPORT - OCTOBRE 2020

{ Focus Régions }



La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

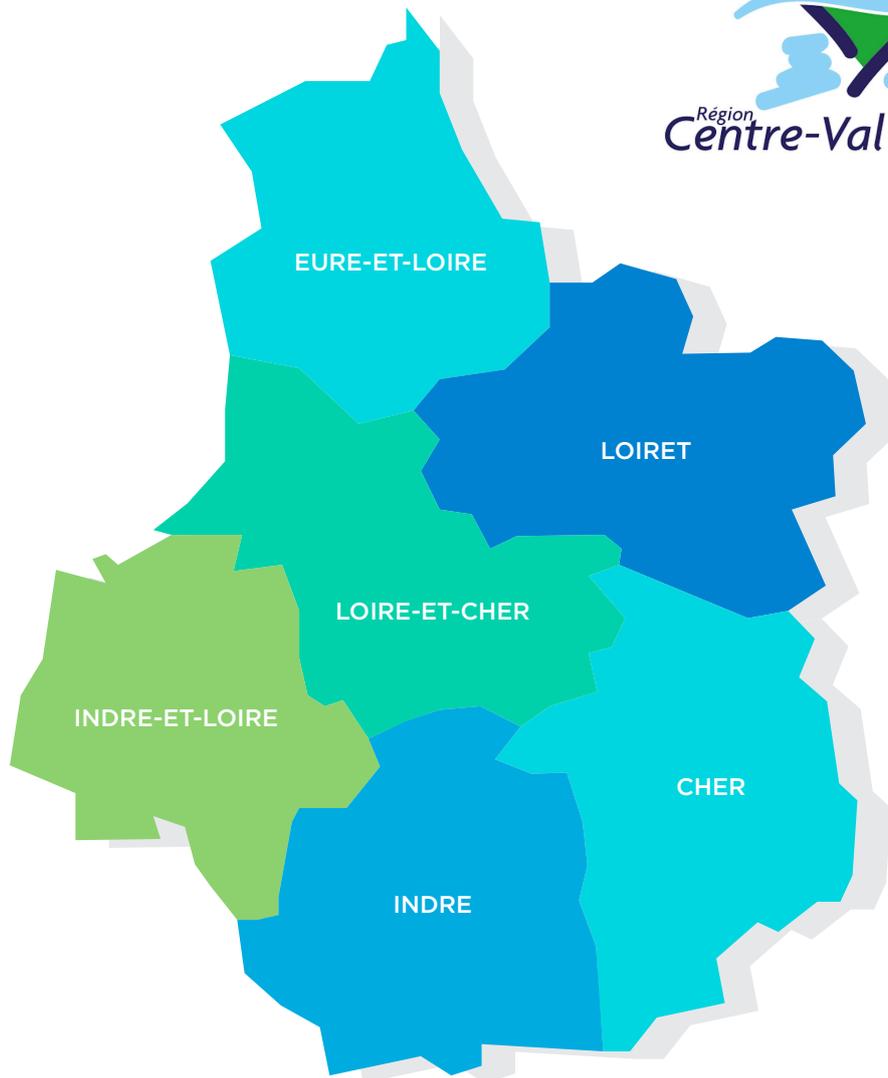
Ce focus régional est extrait de l'*Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale*, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.

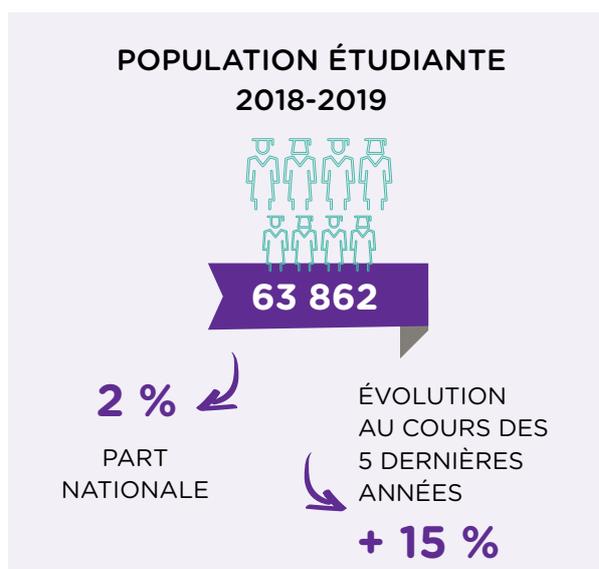


Avec 2 % de la population étudiante française, la région Centre-Val de Loire accueille 1,8 % des étudiants étrangers venant en France, soit 5 100 en 2018-2019. Parmi eux, 8,8 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 450 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 1 760 étudiants inscrits dans des

établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 1 090 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

► Chiffres clés ⁽¹⁾



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	5 100
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8,1 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	52,7 %

En 2018-2019, la région Centre-Val de Loire est la 12ème région des étudiants en mobilité internationale. 5 100 étudiants y sont inscrits, dont 52,7 % de femmes. 8,1 % de la population estudiantine du Centre-Val de Loire est mobile.

Le Centre-Val de Loire accueille 1,8 % des étudiants en mobilité internationale. La région connaît une hausse de ses effectifs d'étudiants mobiles de 26,6 % entre 2013 et 2018. Cette croissance est supérieure à la croissance moyenne nationale (18,8 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Centre-Val de Loire - Orléans - Tours	4 000	100	1,7	5 100	100	1,8	1 100	26,6

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, le Centre-Val de Loire reçoit 58,3 % d'étudiants en mobilité internationale africains, soit + 6 points de % par rapport à la moyenne du pays. A l'inverse, les étudiants originaires

d'Europe sont peu attirés par la région (12,6 % des étudiants mobiles, soit -7 points de % par rapport à l'échelle nationale).

ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2018-2019

Centre-Val de Loire	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	300	1 400	1 500	1 200	100	500	5 100
Pourcentage	5,9	28,2	30,1	23,2	1,8	10,8	100

Les trois premières origines des étudiants mobiles accueillis au sein de la région Centre-Val de Loire sont les mêmes qu'au plan national. Le Gabon, le Congo, le Vietnam et la Guinée

intègrent le Top 10 des étudiants en mobilité internationale en Centre-Val de Loire, soit respectivement 9, 12, 5 et 8 places de plus qu'au plan national.

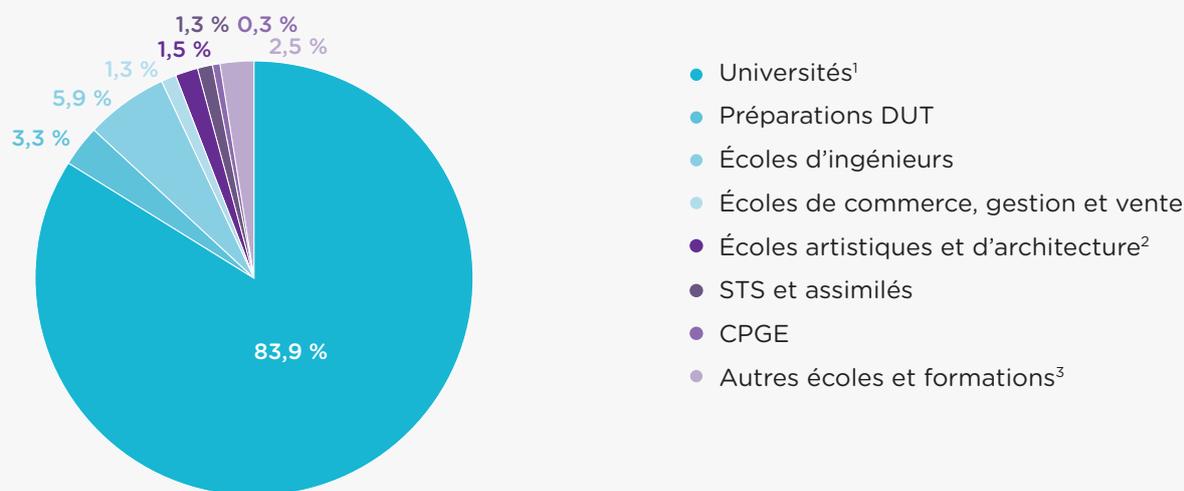
TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN CENTRE-VAL DE LOIRE 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	800	15,4	1
2	Chine	500	10,5	2
3	Algérie	500	10,1	3
4	Sénégal	300	4,9	6
5	Tunisie	200	3,1	5
6	Côte d'Ivoire	200	3,1	7
7	Gabon	100	2,7	16
8	Congo	100	2,5	20
9	Vietnam	100	2,5	14
10	Guinée	100	2,3	18
	Autre pays	2 200	43	
	Total	5 100	100	

À la rentrée 2018-2019, la part d'étudiants en mobilité internationale dans la région Centre-Val de Loire inscrits à l'université atteint 83,9 %, soit 14 points de % de plus que la moyenne française. C'est la part d'étudiants mobiles inscrits à l'université la plus élevée en France métropolitaine hors Corse.

Seulement 6 % des étudiants mobiles s'inscrivent en Écoles d'ingénieurs et 1 % en écoles de commerce, gestion et vente (-10 points de % par rapport au niveau national).

Répartition des étudiants étrangers en Centre-Val de Loire par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

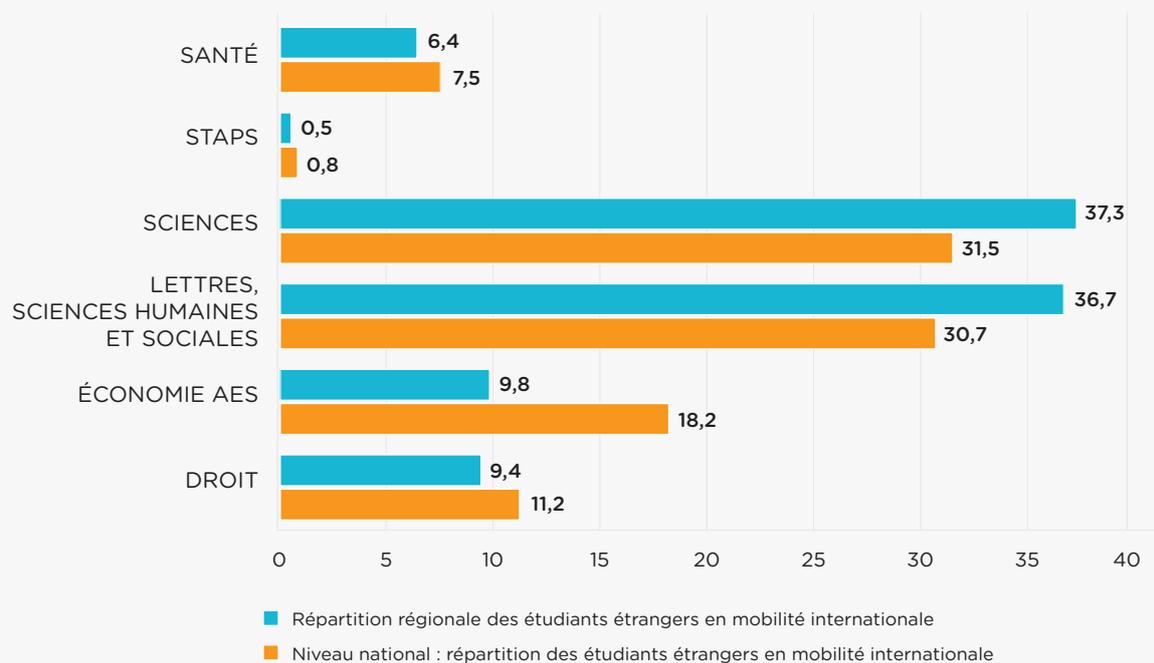
En 2018-2019, les étudiants étrangers en mobilité internationale dans la région Centre-Val de Loire, comme ceux à l'échelle nationale, privilégient les disciplines universitaires Lettres, Sciences humaines et sociales et Sciences (respectivement 37 % contre 31 % en moyenne dans le pays). Mais,

dans la Région, ils étudient proportionnellement moins en Économie ou AES qu'à l'échelle nationale (-8 points de %).

À l'université, plus de la moitié des étudiants américains et européens s'orientent vers des filières Lettres et Sciences humaines.



Répartition des étudiants en mobilité internationale en Centre-Val de Loire par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Centre-Val de Loire, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)



À la rentrée 2018, les étudiants en mobilité internationale dans le Centre-Val de Loire viennent surtout étudier en licence (45,8 %), puis en master (43,8 %).

Dans la région Centre-Val de Loire, la part des étudiants en mobilité diplômante est plus élevée en cursus licence (90,1 %) qu'en master (87,1 %). La part des étudiants en mobilité diplômante dans l'ensemble des cursus est similaire à la moyenne nationale. La quasi-totalité des étudiants africains inscrits en licence et en master sont en mobilité diplômante.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE CENTRE-VAL DE LOIRE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	100	82,6	100	64,4	30	100,0	300	74,8
Afrique Subsaharienne	700	100,0	500	99,8	100	98,0	1 300	99,8
Maghreb	500	99,6	600	99,5	100	85,4	1 300	98,1
Asie & Océanie	500	86,1	300	86,7	100	96,3	900	87,5
Europe hors UE	30	91,2	30	81,3	10	100,0	100	88,8
Union Européenne (UE)	200	44,9	200	44,3	100	88,3	500	49,8
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	2 000	90,1	1 900	87,1	400	92,8	4 300	89,1
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	45,8		43,8		10,3		100,0	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Centre-Val de Loire, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

► Les actions du programme européen Erasmus+

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 28 projets de mobilité (dont 5 dans le secteur de la formation professionnelle et 23 dans l'enseignement supérieur), pour un montant total de 3,1 millions d'euros.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance est plus forte que la moyenne nationale concernant la mobilité sortante (respectivement +28 %, versus +21 %), mais chute concernant la mobilité entrante (-13 %, contre +5 % sur l'ensemble du territoire).

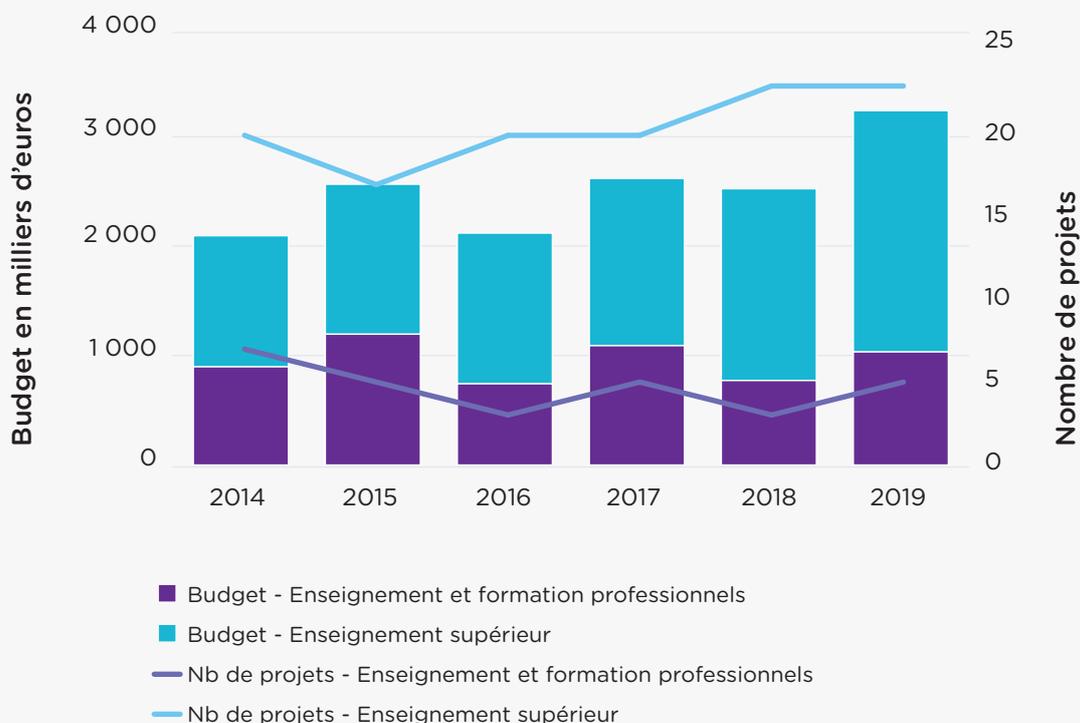
Ainsi, en 2018-2019, 450 étudiants étrangers sont ainsi venus en région Centre-Val de Loire et 1 100 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, 830 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 90 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur, à l'exception de la Pologne qui est la troisième destination alors qu'elle n'arrive que 10e au niveau national.

En ce qui concerne les pays d'origine de la mobilité entrante, le Royaume-Uni arrive en tête des pays d'envoi, alors qu'il n'est que 4^e au niveau national.

Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Centre-Val de Loire et budget correspondant



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Centre-Val de Loire	860	860	990	1 100	1 100	28 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Centre-Val de Loire	110	140	140	140	150	7 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	4 %	5 %	4 %	4 %	3 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Centre-Val de Loire	540	720	770	730	830	15 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	8 %	5 %	5 %	4 %	4 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Centre-Val de Loire	510	520	490	460	450	-13 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Centre-Val de Loire	90	80	100	100	100	25 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	3 %	3 %	2 %	2 %	2 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Centre-Val de Loire	70	140	80	110	90	-36 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Cher	110	50	160
Eure-et-Loire	20	100	130
Indre	0	100	100
Indre-et-Loire	660	170	820
Loire-et-Cher	40	60	100
Loiret	420	350	760
Total	1 250	830	2 070

*Effectifs arrondis à la dizaine

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Centre-Val de Loire	Total France	Centre-Val de Loire	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	75 %	66 %	56 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	62 %	60 %	59 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	59 %	54 %	47 %	50 %
Total	71 %	64 %	53 %	55 %

10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	226	1	1	Espagne	125	1	1
Royaume-Uni	130	2	2	Irlande	107	2	2
Pologne	104	3	10	Belgique	104	3	6
Italie	102	4	4	Pologne	88	4	9
Allemagne	76	5	3	Allemagne	80	5	7
Belgique	74	6	5	Portugal	54	6	8
Irlande	68	7	6	Slovaquie	42	7	27
Roumanie	58	8	14	Pays-Bas	40	8	14
Portugal	41	9	12	Royaume-Uni	36	9	3
République tchèque	36	10	11	Norvège	26	10	18

10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nombre d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nombre d'arrivées	Rang régional	Rang national
Royaume-Uni	96	1	4	Allemagne	20	1	1
Italie	88	2	2	Pays-Bas	16	2	7
Allemagne	85	3	1	Finlande	12	3	11
Espagne	68	4	3	Espagne	10	4	4
Belgique	38	5	5	République tchèque	9	5	20
Roumanie	36	6	7	Slovaquie	9	6	27
Pologne	25	7	6	Belgique	7	7	2
Turquie	17	8	10	Autriche	1	8	6
Irlande	15	9	9	Norvège	1	9	15
Hongrie	8	10	19	Luxembourg	1	10	23

► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Au travers de son schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche signé en 2018, la Région Centre-Val de Loire se donne l'objectif de renforcer la mobilité internationale des étudiants. Cette politique se concrétise au travers de différentes actions :

- le dispositif régional *Mobi-Centre*, grâce auquel les étudiants bénéficient, tout au long de leur cursus, d'un crédit-temps pour leurs séjours en formation ou en stage à l'étranger ;
- La Région soutient les efforts des établissements pour développer la mobilité entrante, en finançant des voyages et des séjours pour des étudiants étrangers de haut niveau souhaitant s'inscrire dans des formations identifiées comme prioritaires par les établissements. Elle continue le travail de construction des réseaux et des relais qu'elle a mis en place dans ses régions de coopération prioritaire. La très forte dynamique établie entre l'Université de Tours et les universités de la région du Tamil-Nadu, en Inde, illustre l'importance de ce facteur pour construire des partenariats à long terme avec des universités étrangères ;
- Des partenariats privilégiés construits avec réciprocité donnent un sens plus fort à la mobilité entrante ou sortante des étudiants ; ceux-ci combinent leur projet individuel avec une logique

de coopération entre établissements et régions autour d'une thématique prioritaire. Les récents succès obtenus par les établissements dans l'obtention du label et du financement européen « Erasmus Mundus » sont très encourageants, et justifient de poursuivre et d'amplifier les efforts dans ce domaine ;

- L'implication des associations étudiantes et du Conseil Régional de la Jeunesse est indispensable pour la mise en place et la communication sur ces actions. Elle s'appuie sur la démarche de « budgets participatifs étudiants », à l'instar de l'expérimentation conduite par l'Université de Tours en 2017.

Par ailleurs, avec ses domaines de spécialisation clairement ciblés, et l'agence régionale « Le Studium », la région Centre-Val de Loire s'est dotée d'atouts forts pour attirer les chercheurs de très haut niveau dont elle a besoin pour renforcer et compléter les compétences présentes au sein des laboratoires. Cet effort sera poursuivi à travers des programmes de recherche ciblés (Ambition Recherche Développement) et du soutien global du Studium, en cohérence avec les établissements qui développent leurs propres programmes de mobilité et avec les autres collectivités.

► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale sortante (étudiants et chercheurs de la région)	Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie		Gestion externalisée
La mobilité internationale entrante (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie		Gestion externalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		0,6	
À la mobilité entrante		0,3	
Représentation à Bruxelles		4	

Les aides à la mobilité sont gérées par les établissements d'enseignement supérieur.

Les établissements ne sont pas indemnisés pour cette gestion. Toutefois, la Région finance 1 demi temps plein équivalent à chacun des deux centres Euraxess (Université d'Orléans et Université de

Tours) pour accueillir les chercheurs étrangers pour un montant total de subventions de 55 600 €.

Il n'y a pas de service spécifique au sein de la direction pour gérer la mobilité internationale des étudiants et chercheurs. Une chargée de mission et une assistante suivent les dossiers.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)	
En euros	1 700 000
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)	
En euros	0
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)	
En euros	256 000
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)	
En euros	1 580 600

L'aide à la mobilité entrante des chercheurs est attribuée à l'Institut d'études avancées « le Studium » qui lance des appels à candidatures de chercheurs étrangers de haut niveau.

En 2018, 1 700 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, permettant ainsi à plus de 1 080 étudiants de partir en mobilité d'études et à 670 en mobilité de stage.

► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	1 675 184			0	1 321 885
Effectifs bénéficiaires	1 080	670	0	130	40
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	40	40	0	125	<i>n.d.</i>
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	60	60	0	250	<i>n.d.</i>
Dont pourcentage de femmes	55 %	59 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

Les bourses ne sont pas attribuées sur des critères sociaux.

Une majoration de 50 % est accordée aux étudiants effectuant leur mobilité hors Europe et dans la limite d'une enveloppe restreinte affectée à chaque établissement. La même majoration peut être accordée aux étudiants relevant d'une situation sociale défavorisée.

La région finance l'Institut d'études avancées « le Studium » à hauteur de 600 000 € par an pour accueillir des chercheurs au sein des laboratoires de la région sur appels à candidatures. Par ailleurs, dans le cadre des programmes de recherche « Ambition recherche 2020 », des crédits sont affectés au Studium afin qu'il prenne en charge la venue de chercheurs sur ces programmes (1 385 980 € en 2017 et 925 000 € en 2018).

Des mobilités sortantes de chercheurs sont financées par le biais des appels à projets de recherche d'intérêt régional financés par la Région ; mais il n'est pas réalisé d'agrégation des informations relatives à ces départs.

Les chercheurs étrangers de très haut niveau, bénéficient d'une rémunération de 103 200 € par an. Ils viennent l'équivalent d'une année répartie sur 4 ans. Les chercheurs de niveau moindre sont accueillis environ 1 an de façon continue pour une rémunération annuelle de 84 400 €.

Un *benchmark* a été réalisé pour la mobilité sortante des étudiants dans l'optique de faire évoluer l'aide à la rentrée 2021.

► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique Subsaharienne	3	0 %	57	8 %	60	3 %
Amérique	327	30 %	126	19 %	453	26 %
Asie & Océanie	89	8 %	184	27 %	273	16 %
Europe hors UE	37	3 %	15	2 %	52	3 %
Maghreb	1	0 %	14	2 %	15	1 %
Union Européenne (UE)	627	58 %	274	41 %	901	51 %
Indéterminé	0	0 %	1	0 %	1	0 %
Total général	1 084	100 %	671	100 %	1 755	100 %

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	237
2	Espagne	130
3	Pologne	63
4	Italie	52
5	Royaume-Uni	49
6	Allemagne	49
7	Etats-Unis	44
8	Irlande	43
9	Roumanie	34
10	Chine	31

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	75
2	Royaume-Uni	68
3	Espagne	45
4	Cambodge	42
5	Vietnam	35
6	Allemagne	29
7	Chine	25
8	Sénégal	21
9	Inde	20
10	Suède	20

► Communication et actions de promotion



Seules les aides à la mobilité sortante des étudiants font l'objet de communication de la part de la Région. La communication pour les chercheurs entrants est réalisée par le STUDIUM.

La Région a développé un plan de communication régional valorisant les dynamiques de recherche publique et leurs résultats au service de l'innovation. Cette action est inscrite dans le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation adopté par l'assemblée régionale en janvier 2018. Les deux universités, l'INSA Centre-Val de Loire, les deux métropoles (Tours et Orléans) et la Région travaillent à la mise en place d'un schéma directeur de communication au national et à l'international.



La citation du Président de la Région :

Dans la continuité de la création, il y a trois ans, de la Conférence Permanente des Relations Internationales, le Conseil d'Orientation des politiques de la Jeunesse (COJ) a été inauguré en 2019, sous l'impulsion de François Bonneau, Président de la Région : « *L'idée est d'associer complètement la jeunesse à l'élaboration des politiques publiques qui la concerne directement ou indirectement. Cela ne peut pas se faire indépendamment des jeunes* ».

François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire

► Exemple de dispositifs régionaux



La Région Centre-Val de Loire souhaite représenter « une chance pour tous » en accompagnant la mobilité européenne et internationale. Ainsi, trois dispositifs ont été développés à cet effet.

Le premier, « **Mobi-Centre** » est un « crédits-temps » personnel pour les étudiants, y compris des BTS et classes préparatoires, souhaitant effectuer un stage professionnel ou un séjour d'études ou de recherche à l'étranger. Ce dernier varie en fonction des filières : 6 mois pour les filières courtes (inférieures ou égales à 3 ans : BTS, DUT, IFSI) et 12 mois pour les filières longues (supérieures à 3 ans et s'intégrant dans le cursus LMD). Chaque étudiant inscrit en région Centre-Val de Loire a droit à la bourse Mobi-Centre au cours de ses études pour ses stages ou études à l'étranger dans la limite de ce crédits-temps.

Le second dispositif est propre aux lycées. Il a pour but de favoriser les séjours de classes et groupes classes d'une durée de 5 jours sans

échange et de 6 jours avec échange, et ce dans les pays éligibles au programme Erasmus +, au Royaume-Uni, ainsi que dans les régions de coopération décentralisée selon les publics. Les lycéens en formation initiale peuvent effectuer des mobilités européennes et les BTS et classes préparatoires des projets de séjours en Europe. « Tous (peuvent réaliser) des projets de séjour hors Europe se déroulant dans les zones de coopération décentralisée en Afrique et en Asie ou bien partout dans le monde à l'appui d'un volet de solidarité. »

Les stages professionnels des lycéens et apprentis bénéficient du dernier dispositif appelé Euro-Métiers Centre. Il se décline selon 3 modalités :

- « Premiers Parcours - Erasmus + » pour les lycéens (BEP et Bac Pro) et les apprentis (CAP au Bac Pro) ;
- « Jeunes Diplômés de l'Apprentissage - Erasmus + » pour les post-diplômés de l'apprentissage (tous niveaux) ;
- « Bac + » pour les apprentis (niveau III) en cours de formation.

Ce dispositif bénéficie d'un cofinancement du programme Erasmus +, qui permet d'attribuer entre 150 et 220 € de bourse hebdomadaire selon le projet, mais aussi d'assurer la préparation linguistique et culturelle des apprentis et post-diplômés de l'apprentissage. Le Conseil Régional apporte également un financement aux CFA pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet.

Ces stages s'effectuent dans un pays de l'Union européenne ou dans un pays associé.

► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Région Centre-Val de Loire

FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : Sharing the world : disability and displacement

Thématique : citoyenneté / inclusion

Secteur : enseignement scolaire

Nature du projet : projet de partenariat entre établissements scolaires uniquement

Nom du porteur de projet : OGEC Sainte Croix - Saint Euverte (Orléans)

Durée du projet : 24 mois (du 01/09/2017 au 31/08/2019)

Subventions Erasmus + : 24 045 €

PAYS PARTENAIRES : Lettonie / Portugal / Roumanie / Slovaquie / Slovénie / Turquie

TITRE : Construire ensemble un monde plus inclusif

Avec le projet « Sharing the World », sept établissements scolaires européens se sont unis pour sensibiliser leurs élèves et professeurs aux problématiques d'intégration des enfants réfugiés ou en situation de handicap, et pour échanger de bonnes pratiques. « Quatre mobilités d'apprentissage ont eu lieu en Roumanie, Slovaquie, Slovénie et France », détaille Florina Pricop, professeure d'anglais à l'OGEC Sainte Croix - Saint Euverte. L'occasion d'organiser des activités communes, comme par exemple la création d'un livre de cuisine pour aborder la question des différences culturelles, ou l'initiation de rencontres avec des partenaires locaux (tels que l'ADAPEI* ou la Croix-Rouge) ...

« Une subvention complémentaire du Conseil régional nous a permis d'emmener une classe entière de CAP en Slovénie pour la première fois, dont certains jeunes en situation de handicap. Ils ont adoré. Beaucoup souhaitent y revenir en stage », ajoute Florina Pricop. Et de se réjouir que certaines initiatives lancées durant le projet aient perduré : « C'est le cas de cours de théâtre mis en place en France avec l'ADAPEI. En Lettonie, notre partenaire garde ses liens avec un orphelinat local : les élèves ont effectué une collecte pour offrir des cadeaux aux enfants à Pâques ! »

**Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales*

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <http://sharingtheworld.net/>



